Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212201388-20260430-26_2026-DE



DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE MAËL-PESTIVIEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 04/2026

Séance du 30 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, trente avril, à 20 heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Mme Isabelle TERTRAIS, Maire.

Présents : Isabelle TERTRAIS; Arnaud LARMET ; Henri POHLER ; Dominique HUON ; Anne-Marie BLOYER ; Jean-François COËNT ; Brigitte LOUIS ; Émilie LEJEUNE ; Jeannine LE FOULER ;

Absents : Marc LE BIHAN; Yann BOUTIER

Procuration :

Secrétaire de séance : Arnaud LARMET

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de suffrages exprimés : 9 votes pour
Date de convocation : 16/03/2026
Date d'affichage : 16/03/2026

DÉLIBÉRATION 26-2026 : DÉLÉGATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE (SDE)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants,
Vu les statuts du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor (SDE22) ou du SDE concerné,
Considérant qu'il convient de désigner un représentant titulaire et, le cas échéant, un suppléant pour siéger au sein du syndicat,

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 022-212201388-20260430-26_2026-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE

- De désigner M. PÖHLER Henri en qualité de représentant titulaire de la commune auprès du Syndicat Départemental d'Énergie.
- De désigner Mme LOUIS Brigitte, en qualité de représentant suppléant.
- D'autoriser le représentant à participer aux réunions du comité syndical et à y exercer les fonctions prévues par les statuts du SDE.

La présente délibération sera transmise au Président du SDE et au contrôle de légalité.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

M. Arnaud LARMET, secrétaire

Mme Isabelle TERTRAIS, Maire

MAIRIE DE MAEL-PESTIVIEN (Côtes d'Armor)